

A ces bills la sanction royale est donnée par le greffier du Sénat dans les termes suivants:

“ Au nom de Sa Majesté le très honorable délégué de Son Excellence le Gouverneur général, sanctionne ces bills.”

Alors l'honorable président de la Chambre des Communes adresse la parole au très honorable délégué de Son Excellence le Gouverneur général comme suit:—

QU'IL PLAISE À VOTRE HONNEUR:—

Les Communes du Canada ont voté certains subsides nécessaires pour permettre au gouvernement de faire face aux dépenses du service public.

Au nom des Communes je présente à Votre Honneur le bill suivant:—

Loi allouant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière expirant le 31 mars 1932.

Que je prie humblement Votre Honneur de sanctionner.

Le titre du bill étant lu par le greffier,

A ce bill, la sanction royale a été donnée par le greffier du Sénat, dans les termes suivants:—

“ Au nom de Sa Majesté le très honorable délégué de Son Excellence le Gouverneur général remercie ses loyaux sujets, accepte leur bienveillance et sanctionne ce bill.”

Après quoi, il plaît au très honorable délégué de Son Excellence le Gouverneur général de clore la deuxième session du dix-septième Parlement du Canada par le discours suivant:—

*Honorables membres du Sénat,*

*Membres de la Chambre des Communes,*

Je tiens à vous remercier de la diligence et de l'efficacité que vous avez mises à l'exécution de vos devoirs pendant la présente session du parlement.

Les mesures que vous avez adoptées ont stimulé davantage l'essor déjà pris par l'industrie au Canada, notamment par l'agriculture.

La Commission du tarif qui a été établie aura principalement pour objet d'aider à la stabilisation du commerce et de fixer une relation équitable entre le coût de production et la consommation.

Les modifications qui ont été apportées au système de comptabilité publique tendront, nous en avons l'espoir, à simplifier davantage les méthodes actuelles et à établir un contrôle plus efficace des finances du pays.

Les mesures de secours aux producteurs de blé et celles visant la distribution de la houille seront une aide puissante aux industries dont il s'agit.

Au nombre des autres mesures adoptées par le parlement, citons celles concernant le droit d'auteur, la compagnie des chemins de fer Nationaux, les pensions, le rétablissement des soldats, le revenu consolidé et la vérification, l'éducation professionnelle, la Monnaie royale canadienne, les pensions de vieillesse.

Le projet législatif du parlement du Royaume-Uni, connu sous le nom de Statut de Westminster, a été approuvé et l'on a humblement prié Sa Majesté le Roi de le faire déposer devant ce parlement. Avant l'homologation de ce projet, des délégués de mon gouvernement et de toutes les provinces du Canada se